



Secrétariat général (SG)

Genève, le 10 mars 2017

Courriel: erecruit@itu.int

A l'attention du Directeur général

Lettre circulaire N° 10

Sujet: **Avis de vacance N° 11D-2017/BR-SSD/EXTERNAL/D1**

Monsieur le Directeur général,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 10/05/17 sur notre site web <http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html>.

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Guadalajara, 2010), affirmant que: "... lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats de régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union, en tenant compte de l'équilibre qu'il est souhaitable d'obtenir entre le personnel féminin et le personnel masculin. »

Le Conseil à sa session de 2001 a adopté la Résolution 1187 afin d'encourager les Etats Membres et les Membres des Secteurs à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates dûment qualifiées.

Les fonctionnaires qui sont déjà au service de l'Union peuvent poser leur candidature à cet emploi.

Mr. Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexes: Avis de vacance N° 11D-2017/BR-SSD/EXTERNAL/D1



L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

AVIS DE VACANCE N° 11D-2017/BR-SSD/EXTERNAL/D1

Date de parution: 10 mars 2017

Candidatures en cours d'acceptation

Les candidatures féminines sont encouragées

Fonctions: Chef, Département des Services Spatiaux

Numéro de poste: R3/D1/514

Date de clôture (23.59 Genève CH) : **10 mai 2017**

Durée de contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de contrat: Contrat de durée déterminée

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Grade: D1

Organe:

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Unité organisationnelle:

Dans le cadre du Bureau des radiocommunications de l'UIT, le Département des services spatiaux (SSD) est responsable des procédures de coordination et d'enregistrement des systèmes

spatiaux et des stations terriennes. A ce titre, il s'occupe de la validation, du traitement et de la publication des données et il examine les fiches de notification d'assignations de fréquence présentées par les administrations en vue de leur inclusion dans les procédures de coordination officielles ou de leur inscription dans le Fichier de référence international des fréquences. Le Département est aussi responsable de la gestion des procédures des Plans d'assignation ou d'allotissement de l'UIT relatifs aux services spatiaux et ainsi que de la fourniture aux administrations d'une assistance en matière de gestion des fréquences. Il comprend la Division de coordination des systèmes spatiaux (SSC), la Division de la notification et des plans des services spatiaux (SNP) et la Division de la publication et de l'enregistrement des services spatiaux (SPR).

Attributions / Responsabilités

Sous la direction générale du Directeur du Bureau des radiocommunications, le Chef du Département des services spatiaux:

- Planifie, organise et dirige les activités du Département relatives à l'application des procédures d'inscription du Règlement des radiocommunications ainsi que des Résolutions et des Recommandations des Conférences mondiales et régionales des radiocommunications. Cela englobe le traitement des notifications spatiales présentées par des administrations, la formulation de conclusions réglementaires et techniques et leur publication, la rédaction de la correspondance y relative destinée aux administrations notificatrices, l'application des procédures d'enquête et d'examen, l'actualisation et la tenue à jour du Fichier de référence international des fréquences.
- Supervise les activités relatives aux plans d'assignation ou d'allotissement pour les services fixe par satellite et de radiodiffusion par satellite, ce qui implique le traitement des données soumises pour la modification des plans, ainsi que des examens techniques et réglementaires; donne des conseils aux administrations pour leur permettre d'améliorer les plans, actualise et tient à jour l'original de ces plans (tenue à jour des situations de référence).
- Dirige et supervise les activités relatives à la coordination au niveau international des systèmes spatiaux ainsi qu'à la coordination des stations terriennes vis à vis des services de Terre, y compris, le cas échéant, le traitement des données soumises, les examens réglementaires et techniques et la préparation de la publication connexe des sections spéciales de la Circulaire internationale d'information sur les fréquences (IFIC) du Bureau.
- Mène des études et donne des conseils aux administrations concernant l'utilisation efficace du spectre des fréquences radioélectriques et de l'orbite des satellites géostationnaires et apporte notamment son aide pour l'étude de questions techniques et réglementaires et le traitement des cas de brouillage préjudiciable.
- Est chargé de l'organisation de séances de formation ou d'assistance technique et de séminaires de gestion du spectre destinés essentiellement aux pays en développement ou à des organisations de télécommunication par satellite, ainsi que du détachement du personnel nécessaire pour ces réunions.
- Collabore avec d'autres organisations intergouvernementales (ONU, OMI, OACI, etc.) et des organisations de télécommunication régionales (CITEL, CEPT, APT, RCC, UER, ABU, etc.) et représente l'UIT aux niveaux national, régional et international; représente le Bureau dans des comités statutaires et dans différents groupes de l'UIT en vue de

fournir une assistance à telle ou telle administration.

- Supervise l'élaboration de Règles de procédure que doit approuver le Comité du Règlement des radiocommunications en vue de compléter les dispositions du Règlement des radiocommunications, des Accords régionaux, ainsi que des Résolutions et Recommandations des Conférences mondiales et régionales des radiocommunications.
- Effectue des études dans le cadre de la préparation des Conférences mondiales ou régionales des radiocommunications, des Assemblées des radiocommunications et des Commissions d'études de l'UIT R; participe aux travaux de ces Conférences et réunions, souvent en tant que porte parole du Directeur; donne des avis et des conseils officiels au Directeur et aux cadres supérieurs pour les points de l'ordre du jour d'une conférence qui traitent de questions réglementaires et techniques; fournit des services de secrétariat aux conférences de l'UIT.
- Est chargé de déterminer les besoins de nouveaux logiciels et participe activement à l'établissement de la liste des outils informatiques dont a besoin le personnel de son Département pour mener à bien les différentes procédures réglementaires et techniques.
- Etablit des projets de plans d'exploitation pour le Département et rend compte, chaque trimestre, de ce qui a été fait; assure le suivi et la mise en oeuvre des décisions des Conférences mondiales des radiocommunications, du Comité du Règlement des radiocommunications et du Conseil de l'UIT.
- Peut être appelé à assumer d'autres responsabilités à la demande du Directeur ou du Secrétaire général.

Compétences:

- Connaissance des activités de l'UIT liées au Règlement des radiocommunications, à des domaines comme l'ingénierie radioélectrique, la propagation radioélectrique, la gestion des fréquences et les calculs de brouillage radioélectrique. Une connaissance suffisamment approfondie des parties du Règlement des radiocommunications concernant les services de radiocommunication spatiale serait un avantage.
- Une expérience à un niveau supérieur dans le domaine des radiocommunications spatiales serait un avantage, de même qu'une expérience du processus de notification des fréquences de l'UIT.
- Expérience des Conférences mondiales ou régionales des radiocommunications de l'UIT serait un avantage.

Qualifications requises

Formation:

Diplôme universitaire supérieur en télécommunications, en ingénierie ou en physique ou dans un domaine connexe OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à vingt années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Expérience:

Au moins quinze années d'expérience à des postes à responsabilité croissante dans le domaine

des télécommunications, dont au moins sept années dans la gestion des fréquences pour les communications spatiales au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

Informations supplémentaires:

Salaire:

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$96,865 + indemnité de poste \$77,008

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, <http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx>

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer [sur ce lien](#)

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue

Candidatures en cours d'acceptation



L'UIT est un espace non fumeur